

Nom		Prénom	
Date naissance		Renouvellement	
Adresse			
Code postal		Ville	
Téléphone fixe		Portable	
Mail majuscules			

Licence 2022-23		Pas de licence	
Ligue		Club	

Enfants

Nom des parents			
Téléphone mère		Téléphone père	

COTISATIONS

Montant total des activités choisies en page 2

Réduction famille : pour la 3^e personne d'une même famille soustraire 40 % du tarif**Adhésion obligatoire à l'association** (66 % déductibles des impôts de 2023)**53 €****TOTAL**

Chèque à l'ordre d'ACTUEL XV

Virement à IBAN FR76 3000 3034 9400 0502 6000 793

Certificat médical
Attestation*tous les 3 ans
années 2 et 3***Règlement général sur la protection des données personnelles***Données collectées* : nom, prénom, adresse, mail, téléphone, date de naissance.*Finalité* : gestion et information des adhérents.*Fondement juridique* : intérêt légitime de l'association.*Accès aux données* : adhérent, bureau, secrétariat, comptabilité, prestataire informatique.*Durée de conservation* : 3 ans révolus pour le support papier – 5 ans pour le support informatique.*Droits des adhérents* : opposition, accès, rectification, effacement.*Date et signature*

Cadre réservé ne rien inscrire

ADULTES

Entraînement des joueurs d'équipe

Sur proposition du responsable du tennis et des capitaines d'équipe
couvert *jeudi soir* 400 €

Cours collectifs à 4 joueurs
couvert *mardi ou jeudi soir* 1 h 30 / semaine 530 €
couvert *samedi après-midi* 1 h / semaine 390 €
extérieur *soirs en semaine* 1 h 30 / semaine 435 €

Terrains libres tarif par court sous réserve de disponibilité 100 €

Licence seule sans cours collectifs

ENFANTS

Mini tennis nés en 2018 – 2019 1 h / semaine
extérieur *mercredi après-midi – samedi* 300 €
couvert *mercredi matin* 340 €

Ecole de tennis nés entre 2014 et 2017 1 h / semaine
extérieur *mercredi après-midi – samedi* 390 €
couvert *mercredi matin – samedi* 440 €

Perfectionnement nés entre 2006 et 2014 1 h 30 / semaine
extérieur *mercredi après-midi – vendredi soir – samedi* 490 €
couvert *lundi soir – mardi soir* 540 €

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Formulaire déposé avant la première semaine de septembre avec le règlement de l'adhésion (53 € non remboursables) et de la cotisation pour le tennis qui comprend :

- le cours hebdomadaire hors vacances scolaires par des moniteurs diplômés ;
- les balles ;
- la location des courts auprès de la ville de Paris ;
- la licence et l'assurance obligatoires de la fédération française de tennis.

Si l'adhérent n'est pas titulaire d'une licence 2022-2023, Actuel XV lui en fournira une. L'accès aux cours est subordonné à la remise du dossier complet.

Fonctionnement des cours

Les élèves doivent se présenter aux enseignants 5 minutes avant le début des cours. Ils ne peuvent quitter le centre qu'avec l'autorisation des moniteurs. En cas d'intempéries, les leçons sont maintenues tant que les courts sont praticables.

Tennis enfants

Les enfants restent sous la responsabilité des parents pendant le trajet aller-retour pour rejoindre les courts ou le lieu des compétitions. Toute absence doit être justifiée par mail à actuelxv@orange.fr. Dans la mesure du possible, prévenir l'enseignant à l'avance si l'absence est prévisible.

Installations sportives

Centre Suzanne Lenglen 2 rue Louis Armand 15^e – métro Balard
56 boulevard Gallieni 92 – Issy-les-Moulineaux

BUREAUX

Permanences mercredi et jeudi 9 h – 12 h / 14 h – 17 h
Bureaux fermés pendant les vacances scolaires (accueil téléphonique).